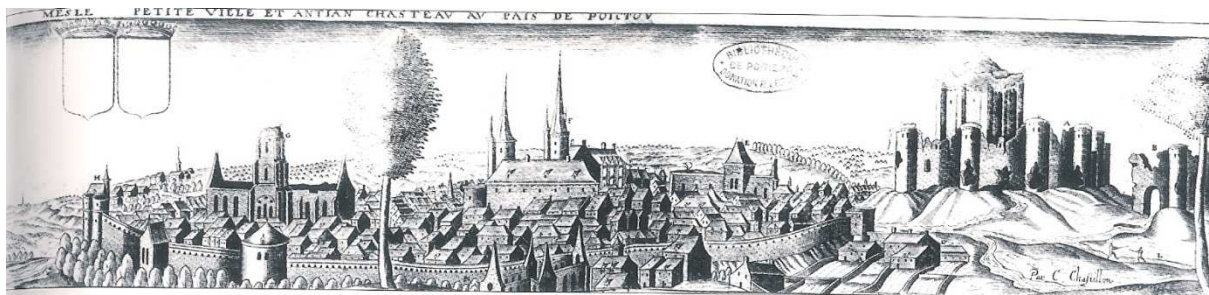


La gravure de Chastillon, une hypothèse de lecture

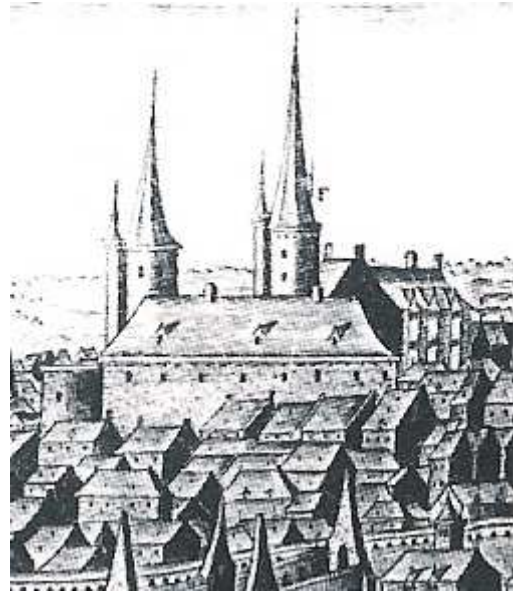
Les amateurs d'histoire locale connaissent bien la gravure de Chastillon, reproduite dans tous les ouvrages traitant de l'histoire de Melle. C'est la seule image de la ville dont on dispose avant les photographies du XIX^{ème} siècle.



Les observateurs n'ont pas manqué d'être frappés par la ressemblance entre cette gravure et la vue que l'on peut avoir de Melle depuis la crête entre le carrefour de la colonne et la rue Beusoleil. Ils ont donc eu tendance à considérer la gravure comme une image réaliste, et à imaginer Claude Chastillon installé sur la crête avec une feuille et des crayons. Certes on repérait bien quelques impossibilités, mais on cherchait à les expliquer par des techniques de dessin : par exemple les arbres auraient servi à indiquer la place réelle de monuments déplacés pour l'équilibre de la composition.

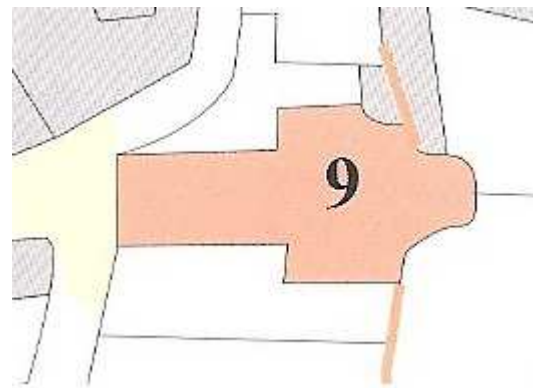
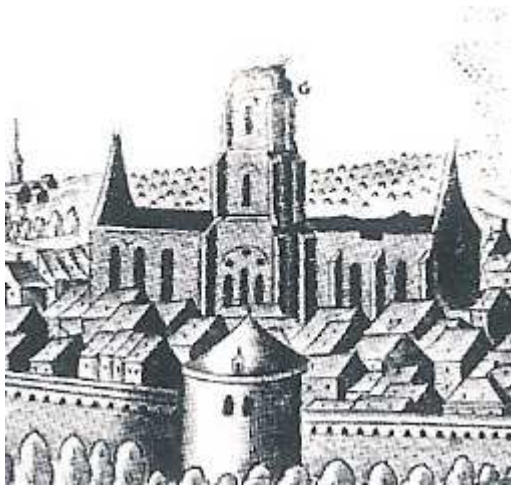


Sur quoi repose cette impression de ressemblance ? Sur la silhouette de l'hôtel de Ménoc, avec ses deux tours pointant leur toit derrière un corps de bâtiment, et sur la présence à gauche de cet hôtel d'une église en ruine qu'on identifie avec l'église Saint Savinien. Les autres monuments ont disparu, et on ignore leur aspect.



L'actuel bâtiment de l'hôtel de Ménoc est le tribunal construit au milieu du XIXème siècle. On n'a conservé du vieil « arbergement de Cousdun » que les deux tours.

L'image qu'en donne Chastillon s'adapte difficilement au plan cadastral de 1832, qui laisse supposer des tours en façade. Il se peut certes que l'arbergement de Cousdun ait été remanié ou reconstruit entre 1600 et 1830.

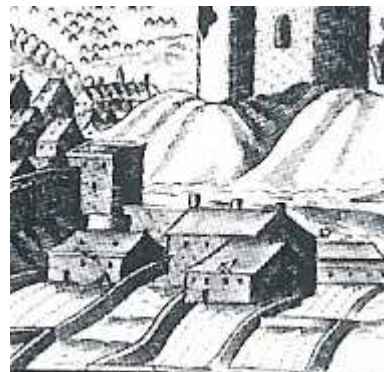
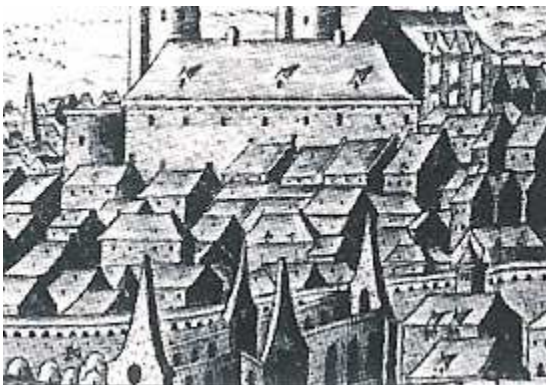


L'église de la gravure ne ressemble guère à l'église Saint-Savinien, dont le chevet en abside était comme aujourd'hui placé directement sur le rempart. On voit une église à chevet plat, sans transept, avec un clocher placé sur le côté. Ce type d'église existe dans la région, mais pas à Melle. Cette église est séparée du rempart par trois rangées de maisons, et elle est tournée dans un mauvais sens, nord-sud.

Il en va de même pour la chapelle des Ouches, dont on devrait voir le chevet.



Quant à la collégiale de Fossemagne, elle devrait se trouver pratiquement en contrebas de la porte du même nom, qui semble représentée en face du château.



On considère en général que l'église marquée par un H serait Saint Hilaire. Mêmes problèmes : l'image ne correspond pas à la réalité, et l'église n'est pas bien tournée.

D'une manière générale, les monuments sont disproportionnés par rapport aux maisons qui les entourent. C'est particulièrement frappant pour le château.

Y a-t-il un moyen d'expliquer toutes ces invraisemblances ?

-oOo-

Je propose l'hypothèse suivante : Claude Chastillon n'aurait pas cherché à représenter la ville dans son ensemble, à partir d'un point déterminé. Il se serait contenté de dessiner les principaux monuments séparément, en prenant chaque fois un point de vue différent. Puis, revenu chez lui, il aurait replacé ses croquis sur une image de Melle reconstituée de mémoire, donc largement fantaisiste.

Si cette hypothèse sur sa méthode de travail est exacte, on peut admettre que le château, la collégiale de Fossemagne et la chapelle des Ouches correspondaient bien aux images qu'il en a laissées. Mais c'est impossible pour Saint Savinien. Alors ?

Alors il lui est peut-être arrivé de se tromper de dessin. Au cours de ses pérégrinations dans la région il devait avoir croqué plusieurs dizaines d'églises.

-oOo-

Dans ce cas il y faudrait chercher dans les environs une église répondant aux caractéristiques que son image : un chevet plat, pas de transept, un clocher placé sur le côté, avec en bas une grande fenêtre de style gothique.

Beaucoup d'églises, dans les Charentes comme dans le sud du Poitou, possèdent plusieurs de ces caractéristiques. Reste à dénicher la perle rare qui s'adapterait exactement au dessin.

-oOo-

Fragments d'images empruntés à la gravure de Claude Chastillon et au plan cadastral publié par Luc Bourgeois dans l'ouvrage collectif « les petites villes du Poitou » (2005), volume 2, page 94.